

Saint-Laurent du Maroni,
le 11 mai 2017

« Unir nos qualités pour construire la Guyane en Grand »

Le « Pays » est à un tournant de son histoire. Les mobilisations récentes des habitants de Guyane illustrent leur détermination à changer radicalement.

Je mesure avec gravité l'ampleur de leurs attentes légitimes, tant le retard de développement est considérable.

La majorité à la Collectivité Territoriale de Guyane, à laquelle, j'appartiens et dont je suis solidaire des actions, se bat sans relâche, dans le cadre de ses compétences et de ses moyens financiers à apporter des réponses, et des solutions aux Guyanais.

Au-delà de l'action des collectivités territoriales, des acteurs politiques, notamment, les parlementaires, et singulièrement les députés peuvent apporter un concours DETERMINANT au développement du territoire dans le cadre de leurs activités législatives de production des normes et de contrôle de l'action du Gouvernement.

Le levier normatif incontournable à la mise en œuvre des politiques publiques, est insuffisamment actionné, et ne permet pas une réelle prise en compte des réalités Guyanaises.

C'est dans ces conditions, après mûre réflexion, que je propose aux guyanais une alternative à l'offre politique au niveau de l'assemblée nationale.

Je serai donc candidat aux élections législatives des 10 et 17 juin 2017 dans la seconde circonscription de la Guyane.

Après avoir décidé de soutenir Emmanuel Macron dès décembre 2016 et parrainé avant le premier tour des élections présidentielles, ma candidature s'inscrit naturellement dans la future majorité présidentielle.

Je m'engage fermement à défendre les accords de Guyane et demain le projet Guyane qui sortira du congrès des élus.

Sans oublier, ma volonté assurée à défendre les intérêts du peuple de Guyane dans l'expression de toutes ses composantes.

Candidat aux élections législatives dans la
2^{ème} circonscription de Guyane

LÉNAÏCK **ADAM**